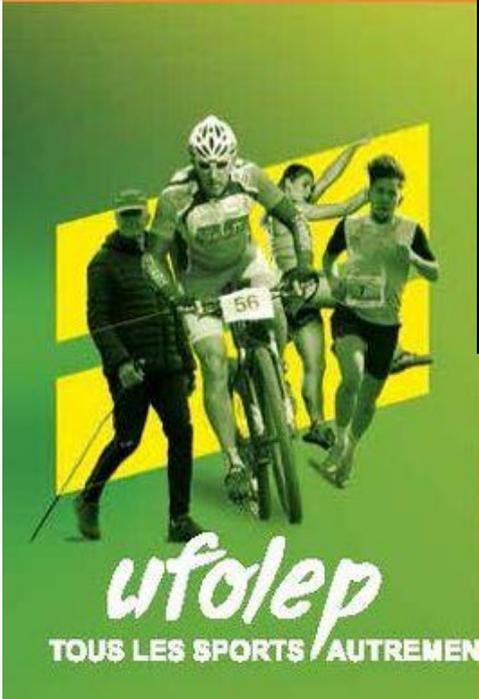
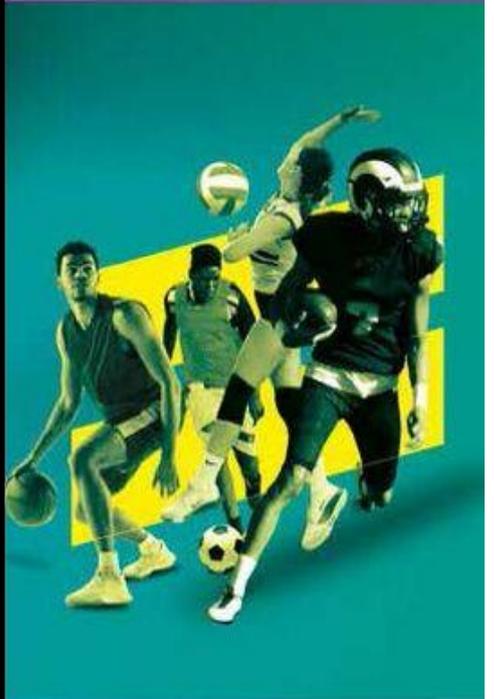


ACTIVITES
CYCLISTES ET
DE PLEINE
NATURE

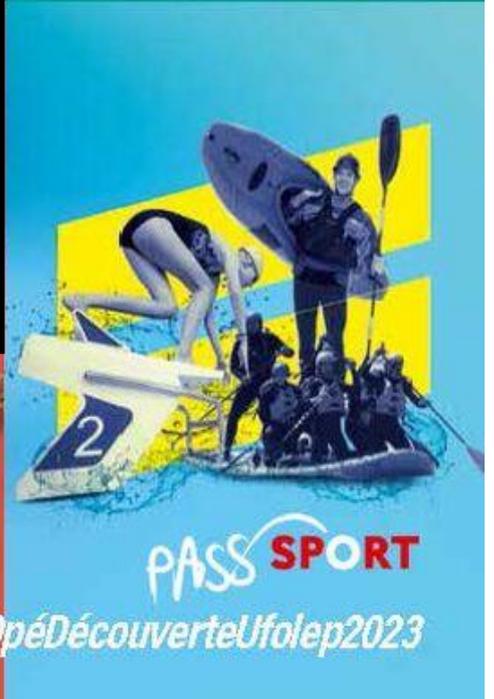
2024



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VENDEE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'océan Atlantique
un sport par l'éducation, par tous



PASS SPORT
#OpéDécouverteUfolep2023

LE MOT INTRODUCTIF A LA SAISON 2024 ACTIVITES CYCLISTES UFOLEP VENDEE

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2023 vient de se terminer et nous voici déjà projetés en 2024 . Cette année 2023 a été très positive en tous points , et sur les activités cyclistes nous avons pu retrouver un nombre important d'épreuves , une sérénité qui fait bon à voir ; preuve que les organisateurs , compétiteurs et randonneurs ont répondu présents à se retrouver avec plaisir et convivialité sur toutes nos épreuves , preuve une fois de plus que nos valeurs a l'UFOLEP sont vraiment importantes à mes yeux !

Je ne peux pas faire le bilan de cette année sans avoir une petite pensée pour notre ancien président Jean-Pierre Darrieux qui nous a quitté en 2023 et qui avait fait tellement pour les activités cyclistes.

L'année 2024 commence de la meilleure manière avec un nombre important d'épreuves inscrites à tous nos calendriers activités cyclistes , quel que soit le territoire. Cela est dû à la motivation des clubs organisateurs et de leurs bénévoles , et l'on sait tous que cela n'est pas toujours simple de mobiliser , donc je tenais à les remercier personnellement en ce début de saison.

Cette année commence avec un changement assurantiel, ce changement qui a été validé en cette fin d'année 2023 prendras effet à la rentrée 2024/25 , je souhaite vraiment que ce changement ne lèsera personne.

Moi-même ainsi que toute l'équipe du comité, nous vous souhaitons une bonne année 2024 sportive et qu'elle puisse vous apporter joie, bonheur et que tous vos projets puissent se réaliser !

VIVE L'UFOLEP !

Bruno Gaborieau

Président du CD UFOLEP Vendée



Maison des Sports
202 Bd Aristide Briand 85000 LA ROCHE SUR YON
07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com

Site internet : <http://www.cd.ufolep.org/vendee>

Retrouvez nous sur facebook : [UFOLEP85](https://www.facebook.com/UFOLEP85)



**VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU
CALENDRIER TOUT AU LONG DE L ANNEE SUR NOTRE [SITE INTERNET](http://www.cd.ufolep.org/vendee) RUBRIQUE
« SPORTIVES » CYCLOSPORT ou/et VTT**

COORDONNEES CLUBS CYCLO ET VTT 2024

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	N°tel	e-mail
VELO CLUB DES OLLONNES			
- Cyclo	Gilles POUCKET	06 31 81 02 59	gilles.pouclet@wanadoo.fr
- VTT	Didier ANGIBAUD	06 61 96 89 55	didier.angibaud@wanadoo.fr
LES SABLES VENDEE CYCLISME			
- Cyclo	Jean Pierre SICILIA	06 37 05 34 59	sicilia.jean-pierre@orange.fr
- VTT	Jean LANDRIN	06 63 18 58 21	jean.et.anne.marie@orange.fr
La Roue Libre St Maixentaise			
- Cyclo	Benoit MERIAU	06 73 57 29 44	ameliemeriau@orange.fr
- VTT	Bruno GABORIEAU	06 78 47 57 97	gaborieau.bruno@orange.fr
VELO CLUB DE VENANSAULT			
- Cyclo	Tony CHEVILLON	06 22 23 76 21	tony.chevilloncv@gmail.com veloclubvenansault85@gmail.com
- VTT	Frédéric GAY	06 28 28 88 03	frederic5_gay@yahoo.fr
VENDEE SPORT LANGONNAIS			
- Cyclo	Laurent BONNAUD	06 87 61 32 93	lolovel@orange.fr
- VTT	Kevin HAMON	06 06 45 07 77	kevin.hamon3@gmail.com
AIZENAY VELOS SPORTS	Emmanuel CORDIER	06 50 91 98 72	manucordier4985@gmail.com
Sté Sportive Nieulaise	David GUESDON	07 78 20 46 81	david.gued@orange.fr
St JEAN DE MTS VENDEE CYCLISME	Olivier GABORIT	07 82 75 33 51	gaborit-olivier@wanadoo.fr
Ste Vélocipédique Fontenay	Yann BAPTISTE	06 38 13 67 51	yann.christelle7273@orange.fr
ASSOCIATION CYCLISTE MELLETOISE	Victor MARCQ	06 27 80 19 81	victor.marcq@icloud.fr associationcyclistemelletoise@gmail.com

CYCLOSPORT

LE PERRIER VELO CLUB	Jean François JOUBERT	06 31 03 66 63	jef.joubert@gmail.com leperrierveclub@sfr.fr
CC Montois	Claude VRIGNAUD	06 87 99 08 94	claudecycle@gmail.com
VC LUCONNAIS	Guy GATTEAU	06 16 31 01 37	guy.gatteau@orange.fr
VC ST GILLES	Pascal MALE	06 30 62 68 41	male.pascal62@orange.fr
Vélo Sport Dompierrois	Jean Noel BLANCHARD	07 89 52 25 91	jnblanchard@hotmail.fr
AMICALE LAÏQUE RIVES D'AUTISE	Michel GAUDUCHON		michel.gauduchon@orange.fr
Mouilleron Sports Cyclisme	Pierre BERTHOME	06 75 33 15 93	pierre.berthome@wanadoo.fr
Coex Olympique Cycliste	Bernard PAQUEREAU	0619 52 16 15	paquereau.bernard@orange.fr
CYCLO CLUB Serigné	Manuel BELLARD		c.c.serigne@gmail.com
Handi'color	Jérôme LAMBERT	06 50 15 61 05	jerome.lambert59810@gmail.com
V3C	Mallaury CHACUN-MUTEL	06 24 65 22 30	mallaury.chacunmutel@gmail.com

VTT

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	N°tel	e-mail
Vélo Club Sport Bazogeais	Francis PORTRAIT	07 70 63 75 45	francis.portrait@orange.fr vcsbazoges.85@gmail.com
CHAUCHE VTT	Christian GIRAUD	06 75 53 26 40	christian.giraud16@wanadoo.fr
Les Scorpions VTT	Emmanuel GOUNORD	06 81 63 64 15	manugounord@gmail.com
VTTards Garnachois	Eric GAUDIN	06 52 44 58 94	ericgaudin85@gmail.com
Les D'Calés Machéens	Enzo ALBERT	07 69 84 56 23	albert.enzo04@gmail.com
La Roche Vendée Cyclisme	Stéphane BLANCHARD	07 89 46 68 13	stephane.blanchard8572@gmail.com

AUTRES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

NOM DU CLUB	NOM du correspondant	N°tel	e-mail
AL Aubigny		02 28 15 50 15	alaubigny@gmail.com
Raid St Martin	Hermann CARRE	02 51 48 43 31	vanessa.hermann@orange.fr

CATEGORIES D'AGES ACTIVITES CYCLISTES UFOLEP SAISON 2024

Catégorie Jeunes

Saison : 2024

Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2014	et le	31/12/2015
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2012	et le	31/12/2013
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2010	et le	31/12/2011
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2008	et le	31/12/2009

Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2005	et le	31/12/2007
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1995	et le	31/12/2004
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1985	et le	31/12/1994
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1975	et le	31/12/1984
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1965	et le	31/12/1974
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1964		

Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/19, nées entre le	01/01/2005	et le	31/12/2007
Adulte féminine 20/29, nées entre le	01/01/1995	et le	31/12/2004
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1985	et le	31/12/1994
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1975	et le	31/12/1984
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1974		

Catégorie 4-B

GSb né avant le	31/12/1958
-----------------	------------

Joue ta carte sport mais avec les atouts cœur

LES 10 REGLES D'OR

- 1 J'évite les activités intenses par des températures extérieures inférieures à -5°C ou supérieures à 30°C et lors des pics de pollution
- 2 Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort*
- 3 Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 minutes d'exercice à l'entraînement comme en compétition
- 4 Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive
- 5 Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort*
- 6 Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre + courbatures)
- 7 Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général
- 8 Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.
- 9 Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 minutes lors de mes activités sportives.
- 10 Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort*

LA MORT SUBITE DU SPORTIF TUE 3 PERSONNES PAR JOUR

CONTACTEZ-NOUS : huitdecoeur85@yahoo.fr

* quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement, et de performances, ou les résultats d'un précédent bilan cardiaque

CODE DU SPORTIF

Etre sportif, c'est s'engager à :

Connaître les règles du jeu et s'y conformer ;

Respecter les décisions de l'arbitre ;

Respecter les adversaires, partenaires et officiels ;

Refuser toute forme de violence et de tricherie ;

Etre maître de soi en toutes circonstances ;

Etre loyal dans le sport et dans la vie ;

Etre exemplaire, généreux et tolérant

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITES CYCLISTES :

Loisir Entraînement
Sortie de reconnaissance Echauffement Compétition ...



LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION VTT UFOLEP Vendée

Chers adeptes du Vélo Tout Terrain, dirigeants, bénévoles, compétiteurs ou randonneurs,

La saison 2022-2023 des activités cyclistes de loisir ou de compétitions amateurs révèle que vous êtes les acteurs majeurs de cette discipline en Vendée, avec le soutien indéfectible du Comité départemental UFOLEP.

Vos organisations rassemblent et amènent chaque année de nouveaux participants et son public familial, de tout âge ou tout niveau et participent avec convivialité aux manifestations sportives du calendrier.

J'invite aussi les vététistes isolés(e) à nous rejoindre en intégrant le club affilié de leur choix géographique ou affinitaire, pour partager un instant sportif.

Roulons ensemble vers des objectifs communs de développement, qu'ils soient dans le renouvellement de maillots, du matériel de pointage, ou préparation d'épreuves etc..

Osons le soutien financier via le mécénat de nos chefs d'entreprises en Vendée, ils partagent pour la plupart nos valeurs sportives qui se transposent dans le monde du travail, persévérance, goût de l'effort, cohésion d'équipe...etc

Avec tous nos encouragements sportifs pour cette saison 2023-2024.

Fabrice Illiaquer – responsable de la commission VTT UFOLEP 85

QUELQUES POINTS DE REGLEMENT VTT X-COUNTRY 2024



En bleu les modifications pour cette saison

Compétitions ouvertes à tous les vététistes: licenciés UFOLEP, licenciés FFC et autres licenciés.
Un classement UFOLEP et un classement scratch seront effectués dans chaque catégorie.
Les récompenses, coupes et lots, ne seront pas distribués lorsqu'un participant sera absent à la remise.

Marqueront des points pour le championnat de Vendée : les licenciés Vendéens UFOLEP détenteurs du carton compétiteur VTT UFOLEP.

Un règlement particulier concerne les doubles détenteurs de licence ; tous n'ont pas accès à la carte compétiteur (cf règlement national).

Attribution des points :

Classement individuel: le système d'attribution des points est le même pour toutes les catégories :

1er: 60 pts	2ème : 57 pts	3ème : 54 pts	4ème : 51 pts
5ème: 48 pts	6ème : 45 pts	7ème : 44 pts : - 1 pt

En fin de saison les points seront ainsi comptés :

- seront additionnés les points acquis lors de chaque manche
- chaque manche non participée comptera 0 point
- La dernière manche / finale n'est plus majorée**

Mais si égalité à l'issue de toutes les manches/finale du championnat, les points obtenus sur la finale feront la différence.

- ET si le nombre de manches de la saison est > à 8 , 1 manche « joker » sera décomptée (c'est-à-dire, soit 1 manche non participée, soit la plus mauvaise).

Seules les personnes ayant fait au moins 3 courses inscrites au championnat UFOLEP VTT XC 85 seront récompensées (tout participant à au moins 1 course sera classé).

Cas des abandons: - plusieurs cas peuvent se présenter :

1 - si le coureur ayant abandonné a effectué au moins un tour et a donc pointé il pourra être classé à l'issue de l'épreuve (selon l'ordre de passage des coureurs ayant fait le même nombre de tours pendant l'épreuve), et recevra les points pour le classement général individuel ou par équipe, qui lui seront attribués.

2 - si le coureur « casse » dans le premier tour, la manche sera comptée comme participée, et les points du dernier moins 1 point lui seront attribués.

3 – dans tous les cas, les abandons doivent être obligatoirement signalés à la table de marquage (sous peine de non-classement).

Organisation générale des journées :

Un numéro de plaque sera attribué pour l'année à ceux qui ont déjà participé au championnat (en fonction du classement de l'année 2023).
Les plaques de guidon sont à retirer à partir de 8H30 pour les départs du matin et 12H pour les départs de l'après –midi (caution de 3€ ou Pièce d'identité).

10 H 00 Départ

Masculins 13-14 ans ; Masculins 40-49 ; Masculins 50-59 ; Masculins 60 +
Féminines 15-16 ; Féminines ~~17/20~~ 30/39, 40/49 et 50+ ; Féminines 13-14
Tandems mixte et masculin 17-19,20-29,

12 H 00 Remise des récompenses du matin

14 H Départ Masculins 20-29 ans ; Masculins 30-39 ans ; Masculins 17-19 ans ; Masculins 15-16 ans ;

16 H 20 Départ Jeunes (masculin et féminin) 11-12 ans

16 H 30 Départ Jeunes (masculin et féminin) 7 – 10 ans (tours de « découverte »)

16 H 45 Départ Jeunes (masculins et féminins) 4-6 ans circuit initiation VTT,départs échelonnés 1 par 1 ; hors compétition
(cette organisation est en option, à choisir par chaque club organisateurs ou pas)

17 H Podium et récompenses

(cf règlements nationaux pour durées et distances max)

ATTENTION : L' APPEL SE FERA ¼ H AVANT LE DEPART DES COURSES

Organisation des courses :

Le nombre de tours à effectuer sera annoncé en début de course ou à l'issue du 1^{er} tour. Chaque organisateur estimera ce nombre de tours avant l'épreuve (suivant les temps de courses préconisés par le règlement National).

Dès que le premier concurrent UFOLEP a franchi la ligne d'arrivée, tous les autres coureurs doivent finir le tour entamé (la course s'arrête pour tous les participants quand le premier coureur UFOLEP franchit la ligne d'arrivée).

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans une seule course par manifestation (une inscription tandem et individuelle au cours d'une même journée ne sera pas acceptée – cf règlement nationaux).

Les catégories partiront dans l'ordre ci-dessus avec un décalage de 2 minutes.

Les différentes catégories féminines partent ensemble.

Les tandems seront scindés en 2 catégories comme le prévoit le Règlement National mixte et hommes (2 catégories différentes cette année en raison de plusieurs inscrits dans chaque catégorie).

. En cas de récompense la présence des 2 concurrents est exigée sur le podium.

Les **essais du circuit ne pourront se faire que lorsque le concurrent aura fixé sa plaque en évidence sur son guidon et ne seront pas autorisés durant les compétitions (quelque-soit la catégorie en cours) (sous peine de disqualification).**

Une zone technique sera prévue près du podium d'animation sur chaque course. Les réparations devront se faire uniquement à cet endroit. **(voir règlement nationaux pour ce qui est autorisé).** Organisation pour la zone technique identique à l'an passé : voir feuille de présence le jour de la course. Tout tour entamé devra être bouclé.

Pour la catégorie tandem : la composition de l'équipage devra être la même sur chacune des manches pour prétendre au classement du championnat.

Remarque : les poussins ne sont pas classés et ne marquent pas de points pour le compte du Championnat. Les sorties « poussins » (tour de circuit avec présence d'adultes encadrants) seront ouvertes aux jeunes (licenciés UFOLEP ou non, sur présentation de la licence FFC ou du certificat médical pour les autres) âgés de 7 à 10 ans inclus. **Il s'agit d'une « découverte » au VTT de groupe.**

Les VTT à assistance électrique **ne participent pas aux épreuves du championnat départemental.**

Les circuits sont interdits **à la reconnaissance la veille de l'épreuve et après le jour de la course sur le domaine privé.**

Rappel principales consignes de sécurité :

- LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE lors de la course, de l'échauffement ...
- Les participants seront tenus de respecter le CODE DE LA ROUTE ET SUIVRE LES CONSIGNES DES COMMISSAIRES
- RESTER COURTOIS
- POINT DE RAVITAILLEMENT PREVU SUR LE CIRCUIT
- L'ASSISTANCE MEDICALE, AINSI QUE DES SECOURISTES DEVRONT ETRE PRESENTS SUR LES LIEUX EN CAS DE BESOIN.
- Le club organisateur de l'épreuve ainsi que le délégué de course peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Tout participant se doit d'obtempérer aux ordres du délégué de course et **du directeur de course du club organisateur.**
- Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.
- **Chaque vététiste est responsable de ses accompagnateurs et devra répondre de leurs actes et comportements.**

Du fait de leur inscription, les participants (et accompagnateurs) s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur

Inscriptions : OBLIGATOIRES AVEC PAIEMENT EN LIGNE – PAS D INSCRIPTION SUR PLACE
Inscriptions (minimum 4 jours avant l'épreuve – soit le mercredi soir minuit pour une manche le dimanche suivant)
via le site National des Activités cyclistes UFOLEP :

<https://www.ufolep-cyclisme.org>

Tarifs :

Licenciés UFOLEP (tout code confondu) :

1 € Jeunes 4-6 ans (uniquement si l'organisateur a prévu l'accueil de cette tranche d'âge)
2 € Jeunes 7-10 ans (Poussins) 3,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins) 5 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
8 € autres catégories 12 € Tandem

Non licenciés UFOLEP :

1,50 € Jeunes 4-6 ans (uniquement si l'organisateur a prévu l'accueil de cette tranche d'âge)
2,50 € Jeunes 7-10 ans (Poussins) 5,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins) 9 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
12 € autres catégories 17 € Tandem

- Inscription **dérogatoire exceptionnelle** jusqu'au vendredi soir (**majoration 10€**), uniquement si envoi par mail à l'association organisatrice d'une demande d'un coureur. Ce coureur sera placé en fond de grille.

LE JOUR DE LA COURSE :

► Chaque inscrit doit présenter les documents correspondant à son inscription :

-Les compétiteurs UFOLEP (code licence 26014) doivent, lors de chaque course, présenter leur licence valide dûment complétée et leur carte compétiteur VTT UFOLEP.

-Les inscrits ayant une licence UFOLEP (hors code 26014) attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.

-Tout licencié FFC doit présenter sa licence FFC de la saison en cours.

-Les autres inscrits attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.

Par le fait de leur inscription, les personnes attestent avoir eu connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

LE REGLEMENT GENERAL X COUNTRY UFOLEP VENDEE et NATIONAL FONT REFERENCE POUR TOUS POINTS DE REGLEMENT

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Sélection pour le Championnat National

Trois conditions sont retenues pour pouvoir être sélectionné pour les nationaux :

1 – Avoir obtenu un carton compétiteur VTT UFOLEP en 2023 au sein d'un club Vendéen

2 – Prise en compte des résultats des premières manches du Championnat départemental (jusqu'au Régional, celui-ci compris. La présence au Championnat régional est obligatoire)

3 – Participations aux Nationaux précédents.

REGLEMENT INTER-CLUBS VTT 2024



Le calcul aura lieu sur l'ensemble des manches VTTXC UFOLEP Vendée de la saison, avec remise du trophée soirée récompense en fin d'année lors de la soirée

- 1 point par participant (détenteur d'un carton compétiteur VTT UFOLEP 85) par manche inscrite au calendrier VTTXC UFOLEP 2024

- Majoration d'1 pt seulement pour les Féminines et les Enfants par présence sur chaque course

- Majoration de 20 points par club par manche organisée

- Le total obtenu sera multiplié par un coefficient relatif au nombre de participants du club sur l'année (relativement au nombre de cartons délivrés)

-Seuls les clubs ayant au minimum 5 vététistes compétiteurs intégreront ce classement par équipe.

- Remarque : ainsi les résultats sportifs ne sont pas pris en compte pour ce Trophée, seuls les participations et organisations sont prises en compte

- Le club ayant le plus de points se verra attribuer le Trophée des Clubs de Vendée Vtt Xc Ufolep 2024

CALENDRIER VTT 2024



L INSCRIPTION AUX COURSES VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT (inscriptions en ligne - retrouvez le tutoriel sur le site d'inscription)

[VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU CALENDRIER TOUT AU LONG DE L ANNEE SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE « SPORTIVES » VTT](#)

Date	Nature	Titre	Lieu	Clubs Organisateur	Délégué course
31-mars	X-Country	Manche X-Country	Saint Jean de Monts	ST Jean VC	VCO + La roue Libre st Maixentaise
7-avr.	X-Country	Manche X-Country	Chantonnay (Champ du Loup)	Les Scorpions St Philbert	ACM
14-avr.	X-Country	Manche X-Country + régional	La Ferrière (Le Bois des Girondins)	RVC	Les Sables VC + Chantonnay
28-avr.	X-Country	Manche X-Country	Maché	Les D'calés Machéens	Vttards Garnachois
5-mai	X-Country	Manche X-Country	St Maixent sur Vie (Base de loisirs)	La roue libre St Maixentaise	St Jean VC + RVC
18 et 19 mai		National X-Country	La Mothe St Heray (79)		
2-juin	X-Country	Manche X-Country	La Pinière (Talmont)	VCO	VCSBazoges + Dcalés machéens
16-juin	X-Country	Manche X-Country	Aizenay (Les Vallées)	Aizenay Vélo Sports	Chauché VTT
23-juin	X-Country	Finale Manche X-Country	La Garnache (Beau Renard)	Vttards Garnachois	Aizenay VTT + SVF
21-juil.	Randonnée	La Rand'Olonne	Olonne sur Mer - Salle des Granges	VCO	
Nouvelle saison 2024-25					
29-sept.	Randonnée	Les Bosses Vendéennes	Serigné	Cyclo club Serigné	
13-oct.	Randonnée	La Rando Mouilleronnais	Mouilleron le Captif	Mouilleron Sports Cyclisme	
1-nov.	Randonnée	La Veloween	Aizenay	Aizenay Vélo Sports	
date à confirmer		Soirée Remise des prix de la saison 2024 VTT X COUNTRY			

CALENDRIER TRAILS ET ACTIVITES COMBINEES 2024

4-mai		Canicross Trail à confirmer	St Maixent sur Vie	La Roue Libre St Maixentaise	
8-sept.		Raid surprise !	St Martin des noyers	Raid Saint Martin	

COMMISSION CYCLOSPORT VENDEE

Afin d'optimiser le fonctionnement de l'activité cycloport en Vendée, et afin que cette organisation ne repose pas que sur certaines personnes, il est indispensable que l'ensemble des clubs se prenne en main pour veiller à organiser au mieux leurs courses, et le championnat en général. Voici la répartition de responsabilités établies

MISSIONS	RESPONSABLE
Suivi et préparation du calendrier	UFOLEP 85
Suivi et avis des demandes d'autorisation en Préfecture	UFOLEP 85
Gestion des arrivées sur les courses (avec caméra)	Le club organisateur+ le délégué
Gestion des résultats suite à la course (attribution points montées-descente, attribution points challenges, suivi des cartons compétiteurs en cours de saison) Mise en ligne des résultats, communication avec les autres départements	UFOLEP 85 Chaque club doit veiller au suivi des résultats de ses licenciés, et des changements de catégorie.
Gestion et suivi matériel (caméra, sac communication, ...)	Clubs (le club « suivant » se charge de récupérer le matériel sur la course précédente)
Suivi des résultats des challenges	Tony Chevillon
Relations speakeur	Chaque club organisateur
Suivi organisation des épreuves officielles	Jean Pierre Bejet

Coordonnées :

- ⇒ Jean Pierre BEJET bejet.jean-pierre@orange.fr
- ⇒ Tony CHEVILLON tony.chevillonvcv@gmail.com
- ⇒ Bruno GABORIEAU - Président UFOLEP Vendée

Retrouvez toutes les coordonnées des responsables de clubs au sein de ce livret

UFOLEP VENDEE

Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand 85000 LA ROCHE SUR YON
Coordonnées : 07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com
Site internet : <http://www.cd.ufolep.org/vendee>
Retrouvez nous sur facebook : [UFOLEP 85](#)

REGLEMENT CYCLOSPORT 2024

A noter : éléments en bleu : nouveautés 2024

Les courses cycloport UFOLEP Vendée sont ouvertes à tout licencié UFOLEP (R5 code 26012) détenteur d'une carte cycloport dûment homologuée.

Les courses cycloport UFOLEP Vendée sont aussi ouvertes aux licenciés autres fédérations : cf document à suivre « FICHE TECHNIQUE CONCERNANT L'OUVERTURE AUX LICENCIÉS DES AUTRES FEDERATIONS » pour toute précision.

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

La licence

Même si elle est individuelle, la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association affiliée UFOLEP. Elle est valable pour la saison sportive UFOLEP allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année civile suivante.

La carte cycloport, qui détermine entre autres les catégories d'âge, est désormais référencée par année civile (à cheval sur 2 saisons sportives UFOLEP) : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Toute personne occupant un poste de dirigeant, délégué ou commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP.

Article 1 – ENGAGEMENTS

Ils devront parvenir au club organisateur **VIA LE SITE INTERNET** (paiement en ligne intégré).

<http://www.ufolep-cyclisme.org>

Ouverture des inscriptions jusqu'à 48h avant la course. Sinon inscription sur place.

Retrouvez le tutoriel explicatif à la suite de ce document et sur notre site internet :

<http://www.cd.ufolep.org/vendee> Rubrique vie sportive – cycloport

Montant des engagements :

↳ Course sur circuit :

⇒ à partir de 17 ans : 6 €

⇒ 9/10, 11/12, 13/14 et 15/16 ans : 2 €

⇒ Course en ligne ou à étapes tarif déterminé par l'organisateur validé par le CD :

tarif particulier : course organisée par le VC Venansault le **30 juin** comprenant CLM et course en ligne / pas d'engagement sur place

Le carton compétiteur est facturé 1 euro par cycloportif.

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cycloport (catégories à partir de 17 ans) : 12 euros (pas de possibilité d'engagement sur place – cf règlements nationaux fiche 10B).

(tarif particulier : course organisée par le VC Venansault le 18 juin comprenant CLM et course en ligne / pas d'engagement sur place)

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cycloport (catégories 9/10, 11/12, 13/14 et 15/16) : 5 euros (pas de possibilité d'engagement sur place – cf règlements nationaux fiche 10B).

Rappel : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Une boisson sera offerte à tous les participants (selon conditions sanitaires en vigueur)

Reversement de 0,50 € par coureur âgé de 11 à 16 ans (pour les jeunes cycloportifs uniquement : application de ce reversement à compter de 2022), et 1 euro par coureur âgé de 17 ans et plus au comité départemental UFOLEP.

Pour toutes les catégories, une majoration de **2 € pour les licenciés UFOLEP** sera demandée à ceux qui **s'engagent sur place**.

Les coureurs et les accompagnateurs s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur.

L'inscription aux courses inscrites au calendrier vaut acceptation du règlement.

Article 2 – DELEGUE DE L'EPREUVE

LE DELEGUE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE LICENCIÉ UFOLEP

Le délégué de l'épreuve est présenté aux concurrents avant chaque départ.

En cas d'indisponibilité le délégué doit prévoir et prévenir son remplaçant.

S'il n'est pas présent, le Directeur de course assure ses fonctions.

Le délégué est présent **(il ne participe pas à l'épreuve)**

Si un délégué est absent (et non remplacé à sa demande), une amende de 100 euros sera envoyée au club concerné.

Le rôle et les missions du délégué sont décrites précisément sur le document annexe distribué à tous les clubs en début de saison, ce document est aussi disponible sur internet.

Article 3 – SIGNATURES – RETRAIT DU DOSSARD

L'ouverture des signatures se fera 1 heure avant le début de l'épreuve.

Seuls les participants sont habilités à se présenter à la signature munis de leur licence UFOLEP et de leur carte compétiteur cycloport dûment complétées et signées.

En l'absence de ces documents, le concurrent ne pourra pas participer à l'épreuve.

Les licences et cartes seront conservées par les organisateurs.

Idem pour les licenciés hors UFOLEP : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Le délégué de l'épreuve assistera aux signatures.

Chaque licencié devra se munir de 4 épingles. L'agrafage du dossard se fera sur la poche (à droite ou à gauche en fonction du sens du podium) une mauvaise lecture du dossard induira le non-classement du coureur concerné.

Article 4 – DEPART

Les licenciés se présenteront sur la ligne quelques minutes avant le départ pour l'appel (**RAPPEL : L'APPEL est OBLIGATOIRE**).

Pendant l'appel, le responsable de l'organisation ou son représentant, accompagné du délégué de l'épreuve, fera un tour de circuit pour s'assurer de son bon état et de la mise en place des signaleurs et commissaires.

Article 5 – MATERIEL

Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

Article 6 – TENUE

Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

REGLEMENTATION AVANT ET PENDANT L'ÉPREUVE

- Les cycloportifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée, les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire en compétition, à l'échauffement comme à l'entraînement
- Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP Cycloport avec carton compétiteur (ou licence autre fédération selon règlements) en cours de validité
- Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Les cycloportifs devront laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que les véhicules de l'organisation qui le réclament, puissent doubler.
- Tout cycloportif se doit d'obtempérer aux ordres du Directeur de l'épreuve.
- Il est interdit de tirer ou pousser un cycloportif ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.

Il est interdit de :

- ☞ Monter à bord, se faire tracter ou s'abriter derrière un véhicule motorisé (suspension)
- ☞ Ne pas respecter le parcours : déviation volontaire, raccourcis, ...
(suspension)
- ☞ Passer la ligne d'arrivée avec un dossard en dehors de l'épreuve
- ☞ Freiner volontairement ou de s'arrêter pour ne pas être classé (montée immédiate en catégorie supérieure)

Lorsque plusieurs catégories courent sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cycloportif rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (nt), **sous peine de déclassement.**

Sur les petits circuits, tout participant doublé peut être invité par les commissaires à abandonner et retirer son dossard si sa présence risque de fausser le bon déroulement de l'épreuve.

Tout concurrent doublé n'a plus le droit de jouer quelque rôle que ce soit dans l'animation de l'épreuve. Les commissaires se réservent le droit d'arrêter les doublés avant le dernier tour.

Ces doublés doivent OBLIGATOIREMENT se laisser décrocher du peloton ou du groupe et cacher leur dossard au passage de la ligne d'arrivée, sous peine de sanction.

Véhicule ouvreur de course

Lorsqu'un véhicule ouvrant la course ne peut doubler le peloton à cause de coureurs gênant le passage, ces coureurs seront systématiquement déclassés.

Article 8 - CHANGEMENT DE ROUES-INCIDENTS MECANIKES

Cf fiche n° 18 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

ARRIVEES, CLASSEMENTS, PRIMES

Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium.

Le non respect de cette obligation entraînera la suppression de la récompense mais les points relatifs à la place obtenue seront conservés.

Dans chaque catégorie un classement « scratch » sera établi.

A MINIMA le vainqueur du classement scratch, et les 3 premiers ufolépiens seront récompensés (sans cumul de récompenses).

Les coupes, gerbes et lots ne seront pas attribués lorsqu'un participant sera absent ou non en tenue réglementaire à la cérémonie protocolaire (sauf cas de force majeure).

Les primes ne seront pas attribuées en cas d'abandon (sauf cas de force majeure).

Le nombre de primes est limité à 2 par participant.

Si un coureur fait des primes répétées sur plusieurs courses à la suite, la question de supériorité manifeste sera étudiée par la commission cycloport UFOLEP Vendée.

Dans le cas exceptionnel de problème de gestion des arrivées (exemple : problème de caméra) il n'y aura aucun point attribué au challenge individuel (ni pour la montée de catégorie).

Le vainqueur d'un point chaud ou du classement du meilleur grimpeur devra se présenter en tenue cycliste aux couleurs de son club pour se voir remettre sa récompense.

Dans les courses à catégories multiples, l'entraide entre coureurs de catégories différentes est :

- ☞ Possible pour les arrivées communes
- ☞ Interdite pour les arrivées décalées

A l'issue d'une épreuve (lors de la remise), le commissaire ou l'organisateur doit faire mention, sur la carte cycloport de chacun des 5 premiers, de la place obtenue ainsi que de la date et du lieu de l'organisation.

Toutefois, même si les organisateurs ont oublié d'inscrire les places sur la carte, un cycloportif remplissant les conditions nécessaires inscrira lui-même ces mentions ET devra, **de lui-même**, passer en catégorie supérieure et demander à la commission départementale la carte correspondant à sa nouvelle catégorie. Le non respect de ces passages en catégorie supérieure fera automatiquement l'objet d'une sanction infligée par la commission départementale ou par la commission disciplinaire de 1ère instance.

Article 10 – LE SURCLASSEMENT

Cf fiche n° 2 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

Article 11--DISTANCES , BRAQUETS , NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUTORISEES :

Cf fiche n° 6 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

Article 12 : CATEGORIES DE VALEUR :

Cf fiches Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

EXEMPLE EXTRAIT FICHE 9 :

ACCES A LA CARTE COMPETITEUR CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR Licenciés Ufolep Masculins

Lors de la demande de carte « Compétiteur UFOLEP », le licencié qui a une double appartenance, ou qui va en demander une, doit **obligatoirement** la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

I/ Nouveau licencié UFOLEP, en simple appartenance, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme (cycloport ou cyclocross) en compétition sera classé en 3^e catégorie Ufolep pour la pratique du cycloport et/ou du cyclocross.

EXEMPLE EXTRAIT FICHE 11 :

**ACCES à la CARTE COMPETITEUR
CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR
Adultes Masculins FFC et ex-FFC de 17 ans et plus
Licenciés UCI
(Se référer à la fiche 3 « Accès à la carte compétiteur »)**

I/ Carte « Compétiteur Cyclospor »

Nouvelles classifications FFC																
Catégories FFC	Licencié, année en cours		Licencié, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans		Après un arrêt de 3 ans		Après un arrêt de 4 ans		Après un arrêt de 5 à 9 ans		Après un arrêt de 10 ans et +	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Open 2	NON	NON	1 ^{ère} *	NON	1 ^{ère} *	NON	2 ^{ème} *	NON	2 ^{ème} *	NON	2 ^{ème} *	NON	3 ^{ème} *	NON	3 ^{ème} *	NON
Open 3	1 ^{ère} *	OUI	1 ^{ère} *	OUI	1 ^{ère} *	OUI	2 ^{ème} *	OUI	2 ^{ème} *	OUI	2 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI
Access 1	1 ^{ère} *	OUI	1 ^{ère} *	OUI	2 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI
Access 2	2 ^{ème} *	OUI	2 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI
Access 3	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI
Access 4	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI	3 ^{ème} *	OUI

Remarque :

- Licencié classé « Elite UCI » mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Cyclospor UFOLEP »
- Les ex Open 2 activité route, pourront accéder à la carte « Compétiteur Ufolep » à condition que ce soit en SIMPLE APPARTENANCE, ou qu'ils soient reclassés en Open3.
- Dans tous les cas si, entre temps, le coureur FFC a obtenu une licence Access 1, 2, 3, 4, ou Open 3 la durée d'attente n'existe plus.
- * Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure.

EXEMPLE EXTRAIT FICHE 10B :

**Ouverture aux licencié(e)s des autres fédérations
Classification en catégories de valeur Ufolep
Licencié(e)s « autres fédérations »**

Après accord du Comité Départemental UFOLEP, les épreuves peuvent être ouvertes aux licenciés des autres fédérations (sur présentation de la licence) dans la limite des catégories admises à l'Ufolep. L'organisateur de la manifestation ouverte devra souscrire des garanties d'assurance auprès de son assureur lui permettant d'accueillir des non-licenciés UFOLEP Cyclospor.

Les non-licenciés dans une fédération sportive de cyclisme ne sont pas admis dans les épreuves « cyclospor » ouvertes, exceptés pour les CLM.

Licenciés Adultes Masculins 17 ans et plus

Catégories FFC En fonction de leur activité	FFC/FFTri		FSGT Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions			
	Sera classé en Cyclospor Ufolep	Sera classé en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classé en cyclospor Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classé en ... cyclocross Ufolep
Open 3	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère} et 2 ^{ème}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}
Access 1	1 ^{ère}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème} et 3 ^{ème}	2 ^{ème}
Access 2	2 ^{ème}	2 ^{ème}	4 ^{ème} 5 ^{ème} et 6 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème}	3 ^{ème}
Access 3	3 ^{ème}	3 ^{ème}				
Access 4	3 ^{ème}	3 ^{ème}				
Triathlète sauf « Elite »	2 ^{ème}	2 ^{ème}				
Licencié FFC « Vélo Sport »	3 ^{ème}	3 ^{ème}				
Jeunes U17 (Cadets)	15/16 ans	15/16 ans	Cadets	15/16 ans	Cadets	15/16 ans
Jeunes U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes	13/14 ans
Jeunes U13 (Benjamins)	11/12 ans	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans

Article 13 - CHANGEMENT DE CATEGORIE

Cf fiche n° 17 Règlements Nationaux Cyclosporport UFOLEP

EXEMPLE EXTRAIT FICHE 17

CHANGEMENT DE CATEGORIES DE VALEUR Barèmes des montées

Les « compétiteurs » (cyclosporport et cyclocross) de plus de 17 ans, et les jeunes de 16 ans surclassés, seront classés dans la catégorie immédiatement supérieure lorsqu'ils totaliseront, dans leur catégorie, sur les seules épreuves UFOLEP au cours de la même saison, 30 points et plus.

Cette règle est également applicable aux licenciés des autres fédérations qui participent aux épreuves Ufolep qui leur sont ouvertes.

Remarques : a) Chaque département peut réduire les critères de montée (Exemple: montée sur 25 points) mais en aucun cas les élargir par rapport au règlement national

Le nombre total de points nécessaires pour la montée peut être différent selon les catégories tout en restant inférieur à 30 points.

b) Sur les épreuves à étapes, seul sera pris en compte le classement général.

c) Chaque département doit prendre en compte la catégorie de valeur indiquée sur la carte « Compétiteur ». Si des disparités apparaissent, la difficulté devrait être réglée entre les Délégués départementaux ou entre les Commissions départementales. Il est interdit à un département de sureclasser un licencié d'un autre département quels que soient les motifs.

d) A l'initiative de la Commission Régionale concernée, les départements appartenant à une région doivent faire en sorte que leur système de changement de catégorie de valeur soit uniformisé.

e) En aucun cas, un licencié ne peut être « descendu » ou « monté » de deux catégories en une seule fois.

A/ Cyclosporport

Barème des montées pour les 2^e, 3^e catégories, 4a et 4b

Il y a de 30 partants et plus	
Places	Points
1 ^e	10
2 ^e	7
3 ^e	6
4 ^e	4
5 ^e	3
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclosporport	

Il y a de 10 et 29 partants	
Places	Points
1 ^e	8
2 ^e	6
3 ^e	5
4 ^e	3
5 ^e	2
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclosporport	

Il y a 9, 8, 7 ou 6 partants	
Places	Points
1 ^e	5
Sa place est indiquée sur la carte cyclosporport	
2 ^e	0
3 ^e	0
4 ^e	0
5 ^e	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclosporport	

Il y a 5 partants et moins	
Places	Points
1 ^e	3
Sa place est indiquée sur la carte cyclosporport	
2 ^e	0
3 ^e	0
4 ^e	0
5 ^e	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclosporport	

1

Article 14 – POINTS CHAUDS ET MEILLEURS GRIMPEURS

Le nombre total de victoires aux points chauds et au meilleur grimpeur au cours d'une saison est limité à :

- ☞ 5 pour la 1^{ère} Catégorie
- ☞ 3 pour la 2^{ème} Catégorie
- ☞ 2 pour la 3^{ème} Catégorie, les 4^{èmes} et les 15/16 ans.

Le vainqueur d'une épreuve ne peut en aucun cas cumuler sa victoire avec celle des points chauds ou du meilleur grimpeur, par conséquent la récompense sera attribuée aux 2^{èmes} de ces classements.

Article 15 – RECLAMATIONS

Elles doivent se faire auprès du responsable de l'organisation dans les quinze minutes qui suivent la proclamation des résultats (cf application de l'article C16 du règlement national)

Toute réclamation doit être confirmée dans les 48 heures suivant l'épreuve, le cachet de la poste faisant foi :

- Par un chèque de caution de 80 € au nom du Club ou du réclamant
- Par écrit sous couvert du Président du club ou du Responsable de section

Aucune réclamation verbale ne sera prise en compte.

Toute demande de sanction émanant de la commission cycloport sera soumise au Comité départemental UFOLEP.

Adresse d'expédition pour les confirmations de réclamation :

**UFOLEP Vendée
202 boulevard Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON**

Article 16 – CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP

Aucun titre départemental ne pourra être attribué à un ex élite ou 1^{ère} catégorie FFC de moins de 40 ans.

Epreuve qualificative au Championnat national UFOLEP :

Championnat Départemental
Réservé aux licenciés UFOLEP Vendéens.

Un règlement particulier de cette course sera fourni ultérieurement.

Article 17 – CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP

Les situations 2024 seront examinées au cas par cas .

Article 18 – CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP (cf fiche 19)

Cf fiche n° 19 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

↳ *Critères de sélection :*

☞ Le Champion Départemental et le Champion Régional de chaque catégorie d'âge seront automatiquement pré-qualifiés.

☞ Les résultats au Challenge Individuel Cycloport seront un critère de sélection.

☞ Les équipes départementales sont composées de 5 cycloportifs et de 1 remplaçant.

Ces 6 membres seront sélectionnés par la commission Cycloport, SEULE JUGE DES SELECTIONS DEFINITIVES.

Tout cycloportif désirant participer au championnat national UFOLEP devra impérativement , par l'intermédiaire de son club, faire une demande par mail de candidature.

Le classement définitif, établi par la Commission Cycloport, permettra de retenir **5** titulaires, **1** remplaçants et **3** suppléants sélectionnables en cas de désistement.

La liste des sélectionnés sera publiée dans la semaine suivant le Championnat Régional.

Faute d'un nombre suffisant de Cycloportifs acceptant leur sélection, la Commission se réserve le droit de retenir des sportifs ne répondant pas à tous les critères de sélection.

Article 19 – DISCIPLINE

Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

+Cf Le barème des sanctions disciplinaires du règlement disciplinaire National

Article 20 – CORRESPONDANCE

Toute correspondance concernant une réclamation ou une contestation d'un cycloportif avec la FOL, le Comité Départemental UFOLEP, la commission cycloport ou un membre de ces instances, doit être obligatoirement visée et transmise par le président du club ou le responsable de section.

Article 21 – LE SPEAKER

Le speaker est le commentateur et l'animateur de l'épreuve.

Il est formellement interdit de l'interpeller pour une contestation ou une réclamation concernant l'organisation ou les résultats d'une course. Seul le responsable de l'organisation doit être contacté (**avec courtoisie !!!**).

Le délégué ou le responsable de l'organisation notifie sur le rapport de clôture toute transgression à cette interdiction.

Sanctions :

- ☞ Avertissement ou travail d'intérêt général associatif
- ☞ Suspension temporaire

Article 22 – MUTATIONS

Cf fiche n° 8 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

TOUS LES POINTS DE REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES SONT CEUX DES REGLEMENTS NATIONAUX UFOLEP CYCLOSPORT 2024

Retrouvez Ces règlements Nationaux UFOLEP en ligne:
<https://www.ufolep-cyclisme.org/>

- **La réglementation générale des activités (fiches 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,18)**
- **L'accès aux cartes compétiteurs (fiches 9,10,11,12,14,15,16)**
- **L'ouverture aux licenciés des autres fédérations (fiche 10 Bis)**
- **Les changements de catégories de valeur (fiche 17)**
- **Les championnats Nationaux (fiche 19)**
- **Les formulaires (fiches 20, 21, 23)**

Challenge individuel 2024 « Alain Duplan »

Challenge à la participation individuelle, toutes catégories confondues :

- 1 point par participation aux courses inscrites au calendrier cycloport UFOLEP Vendée (1 point sera enlevé par absentéisme selon le même principe que le Challenge des clubs ; absentéisme = une personne inscrite qui ne vient pas et ne s'excuse pas)
- 5 points pour la participation au championnat départemental

Pour les coureurs participant au national : attribution d'1 point si toutefois une course est organisée le même week-end en Vendée.

En plus, pour les coureurs participant au national, ajout d'1 point au challenge individuel.

A l'issue de la saison un classement sera effectué.

Les 5 premiers seront récompensés.

Si ex-aequo, le sportif le plus âgé sera privilégié.

Challenge clubs 2024 « Christian Rialland »

Même principe que les années précédentes :

« Pour les clubs dont au moins 5 cycloportifs, ont participé, au moins une fois, aux épreuves du calendrier vendéen :

Chaque coureur marquera 1 point de participation pour son club par course effectuée, et un point sera enlevé par absentéisme . »

Un critère relatif au nombre de courses organisées sera ajouté dans le décompte des points du challenge des clubs « Christian Rialland » (nombre de points par course organisée = nombre d'épreuve dans l'année).

Lors des remises, les coureurs devront être en tenue de cycliste.

Challenge individuel 2024 aux points

Réservé aux coureurs UFOLEP des clubs vendéens.

Toutes les épreuves du calendrier 2024 UFOLEP Vendée seront comptabilisées à l'exception des :

☞ championnats départementaux, régionaux et nationaux

➤ *Points attribués par épreuve (à partir du classement scratch) :*

Places	1ère cat	2ème Cat	3ème Cat	GS A	GS B
1	380	190	75	30	30
2	250	125	50	20	20
3	190	95	38	15	15
4	170	75	30	12	12
5	130	65	25	10	10
6	100	50	20	8	8
7	76	38	15	6	6
8	50	25	10	4	4

POUR les catégories : Féminines, Cadets, Cadettes, Minimes F, Minimes G : application des points de la 1ère catégorie.

En cas de montée, le coureur garde 50% de ses points acquis en catégorie inférieure.

Les 5 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Si un cyclosporitif est déclaré vainqueur deux années de suite dans la même catégorie, l'année suivante il sera classé en catégorie supérieure (à l'exception, évidemment, des coureurs de 1ère catégorie).

Le cyclosporitif devra avoir participé à au moins 3 épreuves cyclosporitif UFOLEP 85 lors de la saison pour être classé et récompensé.

Lors de la remise, les coureurs devront être en tenue de cycliste.



CALENDRIER CYCLOSPORT 2024



VOUS RETROUVEZ LES INFORMATIONS ET MISES A JOUR OFFICIELLES DU CALENDRIER TOUT AU LONG DE L ANNEE SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE « SPORTIVES » CYCLOSPORT

INSCRIPTIONS PAR INTERNET (retrouvez le tutoriel sur le site d'inscription) . L INSCRIPTION AUX COURSES VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT

DATE	Lieu	Caté	H.Départs	Circuit	Nb.Tours	Distance	Club Organisateur - Contact	Délégué	Observations – Remarques
25 février 2024	<u>Coëx</u>	1è – 2è	14h 00	12 km	6	72 - 72 km	Coëx Olympique Cycliste	AC Meilletoise	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
	Place	3è	14h 02	**	5	60 km	GONZALEZ Maxime		
	Georges Clémenceau	4è	14h 04	**	4	48 km	99 Route des Sables 85190 AIZENAY		
	Parking au niveau du U Express	F- 15/16	14h 04	**	4	48 km	gonzalezmaxime@outlook.fr		
3 mars 2024	<u>Luçon</u>	1è – 2è	14h 00	7,5 km	10 - 9	75 - 67,5	V.C Luçonais	Les Sables Vendée Cyclisme	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
	ZI Sebastopol	3è	14h 02	**	8	60	GATTEAU Guy		
	Avenue Jean François Cail	4è	14h 04	**	7	52,5	9 rue des Moutiers		
		F- 15/16	14h 04	**	6 - 7	45 - 52,5	85400 Luçon		
		13/14	14h04	**	4	30	06 16 31 01 37		
	11/12	14h04	**	1	7,5	guy.gatteau@orange.fr			
10 mars 2024	<u>Saint maixent sur vie</u>	1è	14h	12 kms	7	84 kms	Roue Libre St Maixentaise	Le Perrier VC	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
	Stade de Foot	2è	14 h	12 kms	6	72 kms	MERIAU Benoist		
		3è	14h02	12 kms	5	60 kms	53 rue de l'Atlantique		
		4è	14h05	12 kms	4	48 kms	85220 Saint Maixent sur Vie		
		Fem	14h05	12 kms	4	48 kms	06 73 57 29 44		
		15/16	14h05	12 kms	4	48 kms	ameliemerialu@orange.fr		
	13/14	14h05	12 kms	3 – 1kms	35 kms				
1er avril 2024	<u>Courdault</u>	1è – 2è	15h	4,7 km	17 – 16	79,9 – 75,2 km	A.L Rives de l' Autise B.C	Mouilleron SC	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
	lundi	3è	15h 02	**	13	61,1 km	GAUDUCHON Michel		
	Commune de Bouillé – Courdault	4è	15h 03	**	11	51,7 km	142 route de Fontenay		
		F – 15/16	15h 03	**	10	47 km	85420 Rives d'Autise		
		13 – 14	15h 03	**	5	23,5 km	02 51 52 41 87 michel.gauduchon@orange.fr		
7 avril 2024	<u>Mouilleron le captif</u>	1è – 2è	15H	7 km	12 – 11	84 – 77 km	Mouilleron Sports Cyclisme	VS Dompierrois	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		3è	15H 03	**	10	70 km	BERTHOME Pierre		
		4è-15/16	15H 06	**	7	49 km	58 RUE DU MOULIN DES ORANGES		
		F	15H 06	**	7	49 km	85170 LE POIRE SUR VIE		
		13/14	15H 06	**	3	21 km	06 75 33 15 93		
	11/12	14h55	**	1	7 km	pierre.berthome@wanadoo.fr			

21 avril 2024	<u>Lairoux</u>	1è - 2è	15h45	10km	8 - 7	80 - 70 km	V.C Luçonais		
	Rue de St Denis Place du Champ de foire	3è	15h47	**	6	60 km	GATTEAU Guy	Vélo club des Olonnes	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		4è - 15/16	13h30	**	5	50 km	9 rue des Moutiers		
		F	13h30	**	4	40 km	85400 Luçon		
		13/14	13h30	**	3	30 km	06 16 31 01 37		
		11/12	13h30	**	1	10 km	guy.gatteau@orange.fr		
27 avril 2024	<u>Nieul/Autise</u>	1é - 2è	15h 00	7,3km	11 - 10	80,3 - 73 km	A.L Rives de l' Autise B.C		
samedi	Commune de Rives d'Autise	3è	15h 02	**	9	65,7 km	GAUDUCHON Michel	VS Langonnais	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		4è - 15/16	15h 03	**	7	51,1 km	142 route de Fontenay		
		F	15h 03	**	6	43,8 km	85420 Rives d'Autise		
		13 - 14	15h 03	**	3	21,9 km	02 51 52 41 87 michel.gauduchon@orange.fr		
1er mai 2024	<u>La Meilleraie Tillay</u>	1è - 2è	14h	7,8km	10 - 9	78 - 70,2 km	Association Cycliste Melletoise		
mercredi	Rue de l'Adret Souvenir Jean Pierre Struyve	3è	14h02	**	8	62,4 km	21 rue du Beau Pommier	V3C	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		4è - 15/16	14h05	**	7	54,6 km	85700 La Meilleraie Tillay		
		F	14h05	**	5	39 km	06 27 80 19 81		
		13/14	14h 05	**	4	31,2 km	associationcyclistemelletoise@gmail.com		
5 mai 2024	<u>Sérigné</u>	1è-2è	15H 00	7,3 km	11 - 10	80,3 - 73 km	C.C Sérigné		
	Stade - Route de Ste Radegonde Souvenir Christian Juillet 40ème édition	3è	15H 02	**	9	65,7 km	ccserigne@gmail.com	AL Rives Autise	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		4è - 15 / 16	15H 03	**	7	51,1 km	BERNARD Christophe		
		F	15H 03	**	6	43,8 km	20 rue du Maréchal Leclerc		
		13-14	15H 03	**	4	29,2 km	85370 Nalliers		
		11 - 12	15H 05	**	1,5	10,95 km	07 89 60 12 51		
19 mai 2024	<u>La Chapelle Hermier</u>	1è - 2è	10h00	9,620km	9 - 8	86,580 - 76,960 km	Coèx Olympique Cycliste		
	Rue Georges Clémenceau	3è	10h02	**	7	67,340 km	GONZALEZ Maxime	CC Montois	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		4è	10h04	**	6	57,720 km	99 Route des Sables		
		F- 15/16	10h04	**	5- 6	48.1/57,720 km	85190 AIZENAY gonzalezmaxime@outlook.fr		
26 mai 2024	<u>Beaulieu sous la Roche</u>	Championnat Départemental dossier spécifique à venir					V.C Venansault	Commission - C.D	
2 juin 2024	<u>Falleron</u>	1è	15h00	11 km	8	88 km	CC Montois		
		2è	15h00	**	7	77 km	Claude Vrignaud	Les Sables	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org
		3è	15h02	**	6	66 km	06 87 99 08 94	Vendée Cyclisme	
		4è-15/16	15h04	**	5	55 km	claudecycle@gmail.com		
		F	15h04	**	4	44 km			
		13 - 14	14h04	**	3	33 km			

ANNULE - report à l'étude

7 juin 2024	<u>Sainte Hermine</u>	1è	20h	2,2km	1h30 + 2t			Vendée Sport Langonnais			
vendredi	Rond Point de l'autoroute	2è	20h	**	1h30			Laurent Bonnaud		INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
	Parc d'activités	3è	20h01	**	1h15			06 87 61 32 93	CC Serigné		
	Vendée Atlantique	4è	20h01	**	1h			lolovelo@orange.fr			
		Fem	20h01	**	1h						
		15/16	20h01	**	1h						
9 juin 2024	<u>Le Perrier</u>	1è	14h30	7,1 km	12	85,2 km		Le Perrier Vélo Club			
	Rue de Lugny	2è	14h30	**	11	78,1 km		Claude Dupont		INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
	ANNULÉ	3è	14h32	**	9	63,9km		06 62 39 91 21	La Roue Libre		
		4è-15/16	14h34	**	8	56,8 km		leperrierveloclub@sfr.fr	St Maixentaise		
		F	14h 34	**	7	49,7 km					
		13 – 14	14h 34	**	4	28,4 km					
16 juin 2024	<u>Le Langon</u>	1è	15h30	3,6km	22	79,2km		Vendée Sport Langonnais			
	Place de la Mairie	2è	15h30	**	21	75,6km		Laurent Bonnaud		INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
		3è	13h30	**	18	64,8 km		06 87 61 32 93			
		4è	13h31	**	15	54 km		lolovelo@orange.fr	V3C		
		Fem	13h31	**	13	46,8					
		15/16	13h31	**	15	54 km					
30 juin 2024	<u>Venansault</u>	<u>Matin</u> : contre la montre (1er départ : 9h 30)							CLM : Epreuve qualificative pour le Championnat National		
		1è		10,2 km	1	10,2 km			SS Nieulaise	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
		2è		**	**	**					
		3è		**	**	**					
		4è		**	**	**					
		F		**	**	**					
		15-16		**	**	**					
		<u>Après-midi</u>									
		1è – 2è	15h 00	11 km	8 – 7	88 – 77 km		V.C Venansault			
		3è	15H 02	**	6	66 km		BOUYER Alain		INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
		4è	15H 04	**	5	55 km		4 La Garlière			
		F	15H 04	**	4	44 km		85190 Venansault	VS Dompierrois		
		15 – 16	15H 06	**	5	55 km		06 23 82 66 24			
		13 – 14	15H 06	**	3	33 km		veloclubvenansault85@gmail.com		INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	

5 au 7 juillet	NATIONAUX CYCLOSPORT UFOLEP - CHABLIS - 89									
14 juillet 2024	Landeronde	1è – 2è 3è 4è -15/16 F 13/14	9h30 9h32 9h36 9h34 9h36	10,5km ** ** ** **	8 – 7 6 5 4 3	84 - 73,5 km 63 km 52,5 km 42 km 31,5km	V.C Venensault BOUYER Alain 4 La Garlière 85190 Venensault 06 23 82 66 24 veloclubvenensault85@gmail.com	VC St Gilles	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
15 août 2024 jeudi	Luçon avenue Wilson	1è 2è 3è 4è F 15/16 13/14 11/12	16h45 16h45 14h45 13h 13h 13h 13h 13h	1,5 km ** ** ** ** ** ** **	1h45 1h45 1h30 1h 1h 1h 45 mn 20mn	plus 5 tours plus 3 tours plus 3 tours plus 5 tours plus 1 tour plus 3 tours plus 1 tour plus 1 tour	V.C Luçonnais GATTEAU Guy 9 rue des Moutiers 85400 Luçon 06 16 31 01 37 guy.gatteau@orange.fr	SS Nieulaise	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
17 août 2024 samedi	La Chapelle Thémér	1è – 2è 3è 4è F 15/16 13/14	15h 00 15H 02 15H 04 15h 04 15h 06 15h06	9 km ** ** ** ** **	9 – 8 7 6 5 6 3	81 – 72 km 63 km 54 km 45 km 54 km 27km	Vélo Club Venensault BOUYER Alain 4 La Garlière 85190 Venensault 06 23 82 66 24 veloclubvenensault85@gmail.com	Coex OC	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
31 août 2024 samedi	St Gilles Croix de Vie La Bégauillère	1è – 2è 3è 4è F 15/16	16h15 14h30 13h 13h 13h	1,130 km ** ** ** **	1h30 1h10 1h 1h 1h		Vélo Club St Gilles Pascal Male 06 30 62 68 41 male.pascal62@orange.fr	Vélo club des Olonnes	INSCRIPTIONS PAR INTERNET : http://www.ufolep-cyclisme.org	
29 sept. 2024	Sérigné 34 ème édition des "Bosses Vendéennes" Cyclo, V.T.T et pédestre	EPREUVE DE MASSE OUVERTE A TOUS départs de 8h à 10h Route : 45,75 et 100 km Gravel : 60km VTT : 25km Pédestre : 8,12 et 18 km Circuits VTT et pédestres ouverts au Trail						C.C Sérigné BERNARD Christophe 20 rue du Maréchal Leclerc 85370 Nalliers 07 89 60 12 51 c.c.serigne@gmail.com		

JE SUIS SPORTIF JE PRATIQUE DANS LA NATURE



 Je ne jette rien dans la nature, j'utilise les poubelles et je trie mes déchets

 Je ne ramasse et ne cueille aucune fleur, je les préfère dans le milieu naturel

 Je ne sors pas des sentiers identifiés (terrain sports mécaniques, circuit VTT ou cycloport, sentier de randonnée ...)

 Je stationne ma voiture sur un emplacement réservé à cet usage

 Je privilégie le covoiturage pour me rendre sur les lieux de pratique sportive



Le Comité Départemental UFOLEP Vendée s'est engagé dans une charte de respect des principes du développement durable en partenariat avec



Dans chaque département, une équipe de professionnels est à votre écoute pour trouver :

- l'adresse d'un club
- un lieu de pratique
- un calendrier de manifestations sportives, des stages de formation
- les modalités d'affiliation, d'assurance et de prise de licence

UFOLEP 53

33 bis allée du vieux St Louis
53014 Laval Cedex
Tél : 02 43 53 07 17
Fax : 02 43 67 01 73
ufolep53@fal53.asso.fr

UFOLEP 72

18 rue Béranger
72000 Le Mans
Tél : 02 43 39 27 23
Fax : 02 43 39 27 26
ufolep72@laligue.org

UFOLEP 44

9 rue des olivettes- BP 74107
44000 Nantes
Tél 02 51 86 33 34
Fax 02 51 86 33 29
ufolep44@fal44.org

UFOLEP 49

14 bis, av. Marie Talet
49100 Angers
Tél : 02 41 96 11 53
Fax : 02 41 60 85 95
ufolep49@wanadoo.fr

UFOLEP 85

Maison des Sports
202 Bd A. Briand
85000 LA ROCHE SUR YON

Tel : 07 71 06 57 24
ufolep.85@gmail.com
www.cd.ufolep.org/vendee
et sur FACE BOOK

Retrouvez nous sur
FACEBOOK 
UFOLEP 85

UFOLEP PAYS DE LA LOIRE

Maison des sports
44 rue Romain Rolland Bat C
44100 NANTES

02 40 38 34 57

ufoleppaysdelaloire@gmail.com

www.cr.ufolep.org/paysdelaloire



L'Ufolep, un acteur du réseau de la Ligue de l'Enseignement

